NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2300122 - Marais Vernier, Risle Maritime

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2300122

1.3 Appellation du site

Marais Vernier, Risle Maritime

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

12/04/2024

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Haute-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2023
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/01/2023

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047183443

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,49533°

Latitude : 49,42066°

2.2 Superficie totale

8507 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

5,4%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
23	Haute-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
27	Eure	94,6 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
27006	AIZIER
27064	BERVILLE-SUR-MER
27101	BOUQUELON
27107	BOURNEVILLE-SAINTE-CROIX
27169	CONTEVILLE
27260	FOULBEC
27388	MARAIS-VERNIER
27263	PERREY
27467	PONT-AUDEMER
27485	QUILLEBEUF-SUR-SEINE
27518	SAINT-AUBIN-SUR-QUILLEBEUF
27577	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE
27563	SAINT-MARDS-DE-BLACARVILLE
27601	SAINT-SAMSON-DE-LA-ROQUE
27604	SAINT-SULPICE-DE-GRIMBOUVILLE
27656	TOUTAINVILLE

27665	TROUVILLE-LA-HAULE
27686	VIEUX-PORT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)
Manche et Mer du Nord (5,4%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 *Estuaires*		16,18 *(0,19 %)*		G	C	C	A	B
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		0,27 *(0 %)*		G	C	C	B	C
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		1,04 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		20,74 *(0,24 %)*		G	B	C	B	B
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		54,25 *(0,64 %)*		G	A	C	B	B
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0 *(0 %)*		G	B	C	B	B
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		1,55 *(0,02 %)*		G	B	C	B	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		9,62 *(0,11 %)*		G	B	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,19 *(0 %)*		G	C	C	C	C
4030 *Landes sèches européennes*		0,02 *(0 %)*		G	C	C	A	B
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		0,8 *(0,01 %)*		G	C	C	A	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	0,62 *(0,01 %)*		G	C	C	A	C
6410		172,65		G	A	C	C	B

Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)		*(2,03 %)*						
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,45 *(0,01 %)*		G	A	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		253,31 *(2,98 %)*		G	A	C	B	B
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,03 *(0 %)*		G	B	C	B	B
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	6,43 *(0,08 %)*		G	B	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		93,82 *(1,1 %)*		G	A	C	B	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	21,62 *(0,25 %)*		G	B	C	B	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		369,38 *(4,35 %)*		G	B	C	A	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		135,94 *(1,6 %)*		G	B	C	A	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		1,13 *(0,01 %)*		G	C	C	B	C
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	63,98 *(0,75 %)*		G	A	C	A	A
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		84,55 *(1 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C

				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	*Vertigo angustior*	p			i	R	DD	C	C	A	B
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p			i	R	DD	C	B	A	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	C	DD	C	A	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
X	1095	*Petromyzon marinus*	r			i	V	DD	D			
X	1096	*Lampetra planeri*	p			i	V	DD	D			
X	1099	*Lampetra fluviatilis*	r			i	P	DD	C	B	C	C
X	1102	*Alosa alosa*	c			i	P	DD	D			
X	1103	*Alosa fallax*	c			i	P	DD	D			
X	1106	*Salmo salar*	c			i	V	DD	D			
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	R	DD	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	15	15	i		G	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	V	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p	100	100	i		G	C	B	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	V	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p	8	8	i		G	C	B	C	C
X	5315	*Cottus perifretum*	p			i	C	DD	C	B	C	C
X	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Hyla arborea*				P	X				X	
A		*Rana dalmatina*				P	X				X	
A		*Pelophylax lessonae*				P	X				X	
A		*Epidalea calamita*				P	X				X	
B		*Streptopelia turtur*	0	56	i				X		X	
I		*Proserpinus proserpina*				P	X					
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X				X	
M		*Myotis nattereri*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				P	X				X	
M		*Muscardinus avellanarius*				P	X				X	
M		*Myotis alcathoe*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	
O		Anguilla anguilla				P			X		X	

O		Barbus barbus			i	P			X			
O		Esox lucius				P			X			
P		*Drosera intermedia*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Pinguicula lusitanica*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Rhynchospora alba*			i	P						X
R		*Coronella austriaca*				P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	0,2 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	0,3 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	0,01 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	34,48 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0,01 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	31 %
N15 : Autres terres arables	24 %
N16 : Forêts caducifoliées	8 %

Autres caractéristiques du site

Le Marais Vernier
Vaste dépression semi-circulaire de 4500 ha inscrite dans un ancien méandre de la Seine, le Marais Vernier possède une valeur patrimoniale exceptionnelle sur les plans paysager et biologique.
Formé d'une grande tourbière au sud - aujourd'hui la plus importante de France en cubage de tourbe - et d'un polder au nord, gagné sur l'estuaire du fleuve après l'endiguement du XIXème, le Marais Vernier tient de sa zone tourbeuse la majeure partie de son intérêt.
Comme les autres méandres la formation du Marais est liée aux grandes glaciations du quaternaire qui déterminèrent l'encaissement de la vallée. Au pleistocène inférieure (- 1 million d'années) la Seine coule à 65/70 mètres d'altitude sur l'emplacement de la future Pointe de la Roque, comme en témoigne un méandre fossile situé au sommet de la pointe. Le pleïstocène moyen et supérieur assistent à une succession de transgressions et régressions tandis que les méandres migrent vers l'aval, aboutissant vers - 60 000 ans au creusement du coteau de pourtour du Marais Vernier. La capture du méandre a lieu au cours de la dernière glaciation vers - 15 000 ans. Au cours de la transgression flandrienne, la cuvette du Marais Vernier se couvre d'alluvions et dès - 7000 ans apparaissent des lits de tourbe plus ou moins épais entre les alluvions. La dernière couche plus épaisse s'est constituée derrière un bourrelet alluvial dont la rupture vers 4000 ans a induit un dépôt d'alluvions important dans la partie ouest du Marais Vernier. La couche superficielle de tourbe n'a donc pas la même épaisseur sur l'ensemble du Marais, elle atteint plus de 6 mètres à l'est de la tourbière.
A l'époque historique, le Marais Vernier a connu des phases successives d'aménagement et de travaux qui ont influencé les milieux actuellement en présence. La plus importante est sans doute la grande tentative d'assèchement réalisée en 1950 et financée par le plan Marshall.
La Risle maritime
Affluent de la Seine au niveau de son estuaire, les formations alluviales de la basse vallée sont d'origine fluviatile et marine. Le cours inférieur de la Risle a été profondément modifié au début du siècle pour améliorer sa navigabilité.
Aujourd'hui cette rivière n'est plus utilisée à cet effet.

Vulnérabilité
: L'objectif principal du site, pour le bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire est la bonne fonctionnalité des milieux forestiers et ouverts, et particulièrement celle des habitats humides alluvionnaires et tourbeux. Pour les habitats humides, les pressions exercées et les solutions à développer liées au drainage et à l'accès à l'eau sont multiplies selon les usages et les saisons. Le maintien et la restauration de milieux ouverts humides (remise en herbe, débroussaillement, niveaux d'eau suffisants, gestion écologique ou agricole extensive) concourt à l'atteinte de cet objectif. Le bon état de conservation des milieux forestiers assure l'habitat d'une flore et d'espèces forestières diverses en fonction des conditions stationnelles et garantit une continuité latérale sur le site, de la forêt vers la zone humide nécessaire notamment aux amphibiens. Les habitats et

espèces aquatiques bénéficient également de la bonne fonctionnalité des zones humides comme les mares et particulièrement des continuités latérales de la Risle ou de la Seine vers les réseaux hydrauliques.
Les espèces exotiques envahissantes les plus problématiques sur le site sont :
*la Crassule de Helms qui a été observée pour la première fois en juin 2020 sur une mare à gabion de la commune de Marais Vernier. Sa forme aquatique est observée sous forme de coussins flottants, en mélange avec d'autres espèces pour une surface totale cumulée de 100m². Sa forme terrestre tapissante et dense supplante les gazons amphibies,
*la Jussie à grandes fleurs qui colonise le réseau hydraulique. En raison de la densité des réseaux hydrauliques et des nombreux habitats favorables à l'implantation de l'espèce (fossés, mares, gabions, etc.), l'enjeu de dissémination de l'espèce est très important,
*les ragondins et rats musqués (impact négatif sur la reproduction de la Bouvière par consommation des bivalves aquatiques),
*la perche soleil (39% des prises réalisées en 2020 par le PnrBSN dans les réseaux hydrauliques du marais Vernier et pêchée en 2020 dans le réseau hydraulique de Conteville),
*et le crabe chinois qui pullule. L'espèce est connue dans le fossé de ceinture, ce qui laisse à penser qu'elle est présente sur l'ensemble du réseau primaire.

4.2 Qualité et importance

Ensemble remarquable incluant le Marais Vernier, la basse vallée de la Risle et les coteaux du pourtour.
La richesse de ce site tient à la fois de sa grande diversité de milieux - 24 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires- et de la qualité de ceux-ci - 20 espèces d'intérêt communautaire, de nombreuses espèces : plantes, oiseaux, batraciens,... dont plusieurs espèces pour lesquelles ce site constitue la seule station de Normandie Orientale.

Le Marais Vernier constitue une des plus grandes tourbières françaises. Son originalité est due, entre autres, à la présence d'une mosaïque de milieux acides et alcalins.

La proximité de l'estuaire de la Seine donne aux marais de ce site un rôle fonctionnel et un intérêt biologique accru, notamment pour les oiseaux (ensemble classé en Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux).

Les coteaux et les pentes boisées du pourtour du Marais Vernier et de la vallée de la Risle sont à inclure dans le site pour assurer la continuité biologique d'une part et du fait de leur propre intérêt d'autre part : 3 habitats de l'annexe I.
Bien qu'en partie dégradée par l'agriculture intensive la partie alluvionnaire du Marais Vernier doit être incluse dans le site ; elle présente en effet une richesse en Triton crêté importante (annexe II de la directive). De plus, elle assure la continuité biologique entre l'estuaire et le marais tourbeux.

Situé en limite de l'aire atlantique et nord-atlantique, le site possède également un intérêt biogéographique à prendre en compte dans le cadre du réseau Natura 2000.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O

M	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		O

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

BERGUES M., 1991. Le Marais-Vernier entre pays et paysage.
BOURGNE A., 1893 - Le Marais Vernier - contribution à l'étude des travaux d'assèchement. Bull. Soc. Agri., 4, IX, pp. 192-268
BOURLET DE LA VALLEE, 1870 - Rapport sur l'excursion faite au Marais Vernier. Bull. Soc. Amis Sci. Nat. Rouen, 5ème année, 1869. pp. 340 - 348
BOUSSEMART A., 2000 - Protocole hydrophytes et odonates un outil de gestion innovant pour la RNV des courtils de Bouquelon. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Nomande. 43 p
BOUZILLE J-B., 1989 - Compte-rendu du congrès annuel de la B.C.O. Bull. Soc. Bot. du Centre- Ouest. T.20, 271-282.
BRUNETEAU J., 1931 - Hémiptères Hétéroptères de Normandie. Bull. Soc. Am. Sc. Nat. Mus. Rouen, IV, 2.pp 3 - 68
CE. DE. NA., 1982 - Restauration des bioc#noses palustres dégradées à la Réserve Naturelle des Mannevilles. Contrat d'étude n° 223/01/81.54118. M.E.R. p.329
CELRL, 2003 - Diagnostic paysager, Risle maritime - Marais-Vernier, cartographie. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.
CHARPILLON M., 1868 - Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure. Les Andelys - Delcroix - p.77.
COLOMBE L., 2003 - La Risle : fleuve de Normandie. Une histoire d'eau.
CORBIERE L., 1890 - Compte-rendu de l'excursion faite par la société linéenne de Normandie à Pont-Audemer et au Marais Vernier (Eure). Bull. Linn. Normandie, 4, IV.
COUPIN L., 1941 - Contribution à l'étude des Syrphidées et Conopidés (Diptères) de Normandie. Bull. Soc. Amis. des Sc. Nat. Mus. Rouen, IX, 74-75. 1938 - 1939. pp. 72 - 79.
DUHAMEL, 1881 - Rapport sur l'excursion faite au Marais Vernier le 6 juin 1880. Bull. Soc. Ann. Sc. Nat. Rouen, 16ème année, 2ème série, 1er trimestre. pp. 39 - 46.
DUQUESNE A., 1885 - Petit catalogue des plantes phranérogamiques et cryptogames semi-vasculaires des Environs de Pont-Audemer. Imprimerie Deshays - Rouen.
ECOSPHERE, 2004 - Etude phytososiologique sur la réserve de l'estuaire de Seine : le blanc-banc et le marais de Cressenval.
EUZENAT G., FAGARD J.L., 1994 - Gestion- restauration des milieux aquatiques. Migr'en Risle. Programme poissons migrateurs - Conseil supérieur de la pêche, Eu, 15p
FAUVEL, 1870 - Excursion de la Société linéenne au Marais Vernier (Eure) les 10 et 11 juin. Bull. Soc. Lin. Normandie, 2, 6 (1870 - 1872). pp. 215 -217.
GABORIAU C., MOREL B., SINGLAT., 1980 - Les barques au Marais Vernier - Etude du Parc de Brotonne - groupe archéologique du Val de Seine. Le Trait. p. 83.
GADEAU DE KERVILLE H., 1905 - Les Insectes Odonates de la Normandie (extrait Bull. Soc. Am. Sc. Nat. Mus. Rouen, 1904). Rouen, Lecerf - pp 165 - 175.
GOSSE C., 1996 - Inventaire écologique, gestion et valorisation pédagogique des zones humides. Le cas des Marais de la Risle Maritime à Saint Sulpice-de-Grimbouville (Eure) - MST Aménagement et mise en valeur des régions, Univ. Rennes, CEDENA, 41p. + annexes.
HEDIN, RICOU G., MASCLET A., 1970 - Essai d'aménagement d'une zone humide, Le Marais Vernier. Cahiers du CENECA, Coll. international Paris. pp. 352 - 360.

HUAULT M.F., LEFEBVRE D., 1983 - A mire environnement during the holocène : the Marais Vernier (France). Quaternay studies in Poland, 4, 1983. pp. 229 - 236.
HYDRATEC, 1998 - Etude hydrologique et sédimentologique du Marais Vernier - HYDRATEC
LAINE M, 1981 - Mamestra sependens Hb, espèce nouvelle pour la Normandie. Bull. Ass. Entom. Evreux. n°8. p. 25
LE ROHIC C., 2002 - Les prairies humides de la basse vallée de la Risle. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.
LECOMTE Th., 1993 - L'évolution de l'utilisation des terres dans le Marais Vernier de 1975 à 1992 - Document interne Parc Naturel Régional de Brotonne, 2p.
LECOMTE TH., LE NEVEU C - La gestion économique par le pâturage extensif : bilan socio-économique de 15 années de pratique dans le Marais Vernier (Eure - France). Actes du séminaire EUROSITE de Saint Thurien, 4ième rencontre du groupe de travail "Amélioration des Biotopes par le pâturage" 10p. sous presse.
LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1984 - Une nouvelle approche pour l'entretien d'un marais - La Réserve Naturelle des Mannevilles dans le Marais-Vernier - Eure. Actes du séminaire de Wissant. Développement alternatif et gestion des espaces naturels. pp. 12 - 19
LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1985 - Au sujet des Marais
Le Marais Vernier (Eure) in Protection de la nature. Histoire et idéologie. Colloque, Florac 1985. L'Harmattan, pp. 41 - 52.
LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1986 - Le Marais-Vernier : contribution à l'étude et à la gestion d'une zone humide. Thèses. Université de Rouen - 1986, 630 p.
LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1989 - Un exemple français de génie écologie : la gestion des sites écologiques remarquables parle pâturage extensif. Colloque francoespagnol, Survie des Espaces Naturels, Casa de Velasquez, Ministerio de Agricultura Février 1988, pp. 683 - 689
LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1992 - Dix ans de gestion d'un Marais Vernier par le pâturage extensif : comparaison de phytocénoses induite par des chevaux et des bovins (Marais Vernier, Eure France°) - 18ème journée d'étude du CEREOPA. Paris. pp. 29 - 36.
LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1992 - Dix ans de gestion d'un Marais Vernier par le pâturage extensif : productivité comparée de troupeaux de bovins et de chevaux du (Marais Vernier, Eure? France° - Septièmes journées sur l'alimentation et la nutrition des herbivores. Institut National de la Recherche Agronomique, Paris - 1p.
LECOMTE TH., LE NEVEU C., 1993 - Insectes floricoles et déprise agricole : application à la gestion des Réserves Naturelles du Marais Vernier (Eure - France). Actes du Séminaire du Mans "Inventaire et cartographie des invertébrés comme contribution à la gestion des milieux naturels français". Secrétariat de la faune et de la flore, Muséum nationale d'Histoire Naturelle Paris 1993. pp. 118 -123.
LECOMTE TH., LE NEVEU C., JAUNEAU A., 1981 - Restauration de biocénoses palustres par l'utilisation d'une race bovine ancienne (Highland Cattle) : cas de la Réserve Naturelle des Mannevilles (Marais Vernier- Eure). Bull. Ecol. 1981 T. 12, 2/3. pp. 225-247.
LECOMTE TH., LE NEVEU C., VALOT E., 1990 - utilisation du cheval rustique pour la gestion de friches marécageuses : exemple de l'implantation de chevaux de Camargue au Marais Vernier (Eure - France) CEREOPA. 16ème journée d'étude 7 mars 1990, pp. 172 - 182
LECOMTE Th., SORET O., 1975 - Contribution à l'étude des conditions de vie de Succinea putris L.(Mollusque gastéropode) au Marais Vernier. Eure. DEA. Paris. p. 132.
LEFEBVRE D., 1984 - Une terrasse inédite et de l'argile à silex quaternaire à la Pointe de la Roque (Estuaire de la Seine). Actes du Muséum de Rouen. pp. 1 - 13.
LEVACHER L., 1997 - Directive Habitats, futur réseau Natura 2000. Recensement du Triton crêté sur le site n°21 - Maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes, UFR Lille I, Parc Naturel Régional de Brotonne, 40p. + annexes.
MAECHLER J., 1986 - Une capture intéressante : Hydraecia osseola hucherardi Mabille au Marais Vernier (Eure), Alexanor, 14 (6), 245 - 246
MAIL R.F ., 1926 - Excursion au Marais Vernier. Bull. Soc. Linn. Seine Maritime. pp. 10 - 15
MARECHAL R., 2002 - Etude botanique et phytocoenotique sur différents sites de la partie tourbeuse du Marais-Vernier : la propriété de M. Cadoux. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Nomande.
MARECHAL R.,.ROBINET S., 2002 - Restauration et aménagement de la peupleraie de Foulbec. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.
MEURISSE D., 2000 - Etude floristique (Ptéridophytes et Spermatophytes) de la Réserve Naturelle volontaire des Courtils de Bouquelon. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Nomande. 32 p.
MOCQUERYS., LEVOITURIER., 1870 - Liste des Insectes Coléoptères récoltés au Marais Vernier le 30 mai 1869. Soc. Am. Sc. Nat. Mus.Rouen 5ème année pp. 188 - 189
NICAISE L., 1991 - La Réserve Naturelle des Mannevilles dans le Marais Vernier. Gestion par des Chevaux et des bovins. Diplôme d'Agronomie Approfondie INRA ENSA Montpellier, 73p.
PENNA B. 2003 - Le Marais Vernier dix siècle d'évolution paysagère. Cahier des annales de Normandie n°33. 256p.
PNRBSN, 2003 - Document d'objectifs Natura 2000 du site n°FR2300122 "Marais Vernier - Risle maritime". Atlas géographique. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Nomande. 28 p.
PNRBSN, 2003 - Document d'objectifs Natura 2000 du site n°FR2300122 "Marais Vernier - Risle maritime". Document de synthèse.Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Nomande. 56 p.
PNRBSN, 2003 - Document d'objectifs Natura 2000 du site n°FR2300122 "Marais Vernier - Risle maritime". Document de technique. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Nomande.151 p.

REGNIER R., 1933 - Compte-rendu de l'excursion annuelle de la Société au Marais Vernier. Bull. Soc. Am. Nat. Mus. Rouen. 1932. pp. 247 - 253.
RICOU G., LECOMTE Th., 1976 - Intérêt entomologique des milieux du Marais Vernier. CE.DE.NA. du Parc Naturel Régional de Brotonne (non publié).
ROBINET S., 2002. Etude botanique et phytocoenotique sur différents sites de la partie tourbeuse du Marais-Vernier : les propriétés de MM. Romain. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Nomande.
S.E.M.A., 1993 - La Risle et ses affluents. Qualité hydrobiologique récente - DIREN, Service de l'eau et des milieux aquatiques, 4p.
SERVICE DES MINES, 1941 - Les tourbières françaises, Iième partie, Résultats. Imp. Nationale. Paris. pp 110 - 111.
SETUP environnement, 2002 - Etude sitologique du Marais Vernier.
TERNIER L., MAS F., 1922 - Les canards sauvages et leurs congénères. Eronet Duprig, 1904, pp. 386 - 396.
UPREZ R., 1938 à 1947 - Catalogue des Coléoptères des départements de la Seine Inférieure et de l'Eure. Bull. Soc. Sc. Nat. Mus. Rouen, 1936 - 1937 - 1938 - 1939, 1940 - 1941, 1942 - 1943, 1944 - 1945. p.300.
VOCHELET E., 2001 - Impact du pâturage extensif par des chevaux de Camargue sur des ligneux. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Nomande.
VOISIN M.-E., 1995 - Inventaire malacologique du Marais Vernier (Eure) - MST Aménagement et Environnement Univ. Metz, Parc Naturel Régional de Brotonne.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	80 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %
37	Réserve naturelle volontaire	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	7 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Mannevilles	+	1%
37	COURTILS DE BOUQUELON	+	0%
38	Marais des litières de Quillebeuf	+	0%
38	Grotte de la Grande vallée	+	0%
80	Boucles de la Seine normande	*	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Adresse : Maison du Parc 76 940 Notre Dame de Bliquetuit

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB "Marais Vernier-Risle maritime"
Lien :
http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2300122DOCOB.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs approuvé le 20 décembre 2022.